

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juin 2018

## I/ BILAN DES TRAVAUX ET PROJETS 2018 :

Examen du document de financement des travaux et projets en cours :

Dépenses :

- Fin des travaux d'aménagement du cœur du village SIED
- Installation LED et électricité mairie FERRAND
- Plantations et mobilier urbain : VOIGNIER
- Fenêtres et volets mairie : PERSONNENI
- Peinture mairie : D'EBAT
- Voirie 2018
- Achat maison BRICLER

L'ensemble de ces dépenses détaillées représentent 265 596,54 €

Financements :

- Subventions : SIED sur lampadaires et TEPCV sur éclairages et fenêtres, DETR et réserve parlementaire sur cœur du village, amendes de police et aide départementale pour la voirie : TOTAL = 88 653,37 €,
- Remboursement FC TVA à recevoir : 22 500 €
- Ligne de trésorerie : 80 000 €
- Autofinancement et disponibilité de la commune : 136 165 €,

L'ensemble des ressources s'élèvent à 327 318,2 €,

## **II/ DISCUSSION SUR L'URBANISME :**

Suite à la demande d'un certificat d'urbanisme rue de Bois d'Ard, un devis pour la viabilisation des parcelles au bout de la rue a été demandé : 35 000 € TTC à prévoir, vraisemblablement en 2019.

Les discussions engagées avec les propriétaires (RENAUDIN, DELHAUTAL, CHANSON, BOUCOT, JACQUOT) seront poursuivies : cinq parcelles à bâtir pourraient ainsi être ouvertes à la construction et viabilisées pour l'eau potable et l'assainissement. La commune prévoirait également la défense incendie.

## **III/ FINANCES :**

Certains travaux exécutés en 2017 n'ont pas encore fait l'objet d'une demande de paiement des entreprises.

La trésorerie est surveillée au jour le jour : le point réalisé ci-dessus indique néanmoins que les financements nécessaires sont en place.

Les travaux de voirie 2018 s'élèvent à 55 547 € contre 38 000 € prévus au budget. C'est la rue du Faubourg qui a fait l'objet d'une rénovation de la voirie, plutôt que la rue du Bois D'ard où des travaux d'extension de réseau d'eau et d'assainissement sont programmés. Le conseil municipal a fait le choix de réaliser la rénovation en enrobé plein, plutôt qu'en enrobé de surface à froid. Une décision modificative du budget est donc prise en ce sens par compensation avec d'autres postes prévus et non réalisés.

## **IV/ FORET :**

- Nouvel agent forestier : Jocelyn Geny.
- Etat d'assiette prévu pour 2019 :
  - o 40 m3 de résineux tombés pendant les derniers coups de vent seront vendus pour la trituration,
  - o 10 m3 de Frêne devraient être disponible en affouage parcelle 9,
  - o Les parcelles 31-11-23 feront l'objet d'éclaircies et de régénération,
  - o 70 m3 de Hêtres murs seront exploités parcelle 18,

- Une partie de la parcelle 19 sera coupée, là où l'ensemencement naturel en chêne a pu avoir lieu : 220 m<sup>3</sup>.

La commune attend la ressource moyenne prévue au plan d'exploitation sur 25 ans, soit 56 000 € pour cette année.

Les travaux à réaliser par l'ouvrier communal, notamment sur l'entretien des routes forestières, sont reportés.

L'affouage comporte 14 lots de 8 stères au prix inchangé de 31 € le stère façonné.

La commune souhaite être consultée lorsque des parcelles à l'intérieur de l'emprise communale sont à vendre.

## **VI/ REFLEXION sur les missions de l'agent technique – projet de recrutement :**

Examen de la fiche de poste à compléter.

Qualification requise à préciser : formation Entretien Parcs et Jardins du type de celle dispensée par la Maison Familiale d'Aillevillers.

35 heures par semaine, avec application d'une modulation annuelle.

## **VI/ QUESTIONS DIVERSES :**

- La commune s'est inscrite auprès des centres Leclerc pour les opérations « Nettoyons la nature ».
- Plusieurs personnes se sont plaintes de l'attitude et de la conduite d'un chauffeur de car. Un enfant a été blessé en cours de transport. Des élèves ont constaté certaines infractions (vitesse élevée, escamotage de ronds point, accrochage de panneaux de signalisation...).

L'exploitant de l'entreprise de transport sollicite des témoignages pour les éventuelles suites à donner.

- Suite à la fermeture du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) de La Chapelle, Brotte, Betoncourt, la commune de Betoncourt les Brotte a délibéré en vue d'inscrire ses élèves aux Courlis : 9 enfants sont concernés. La commune de Villers les Luxeuil approuve l'intégration de cette commune au Syndicat intercommunal des Courlis.
- Entretien et peinture des bouches à incendie à prévoir

- A l'occasion de l'aménagement du cœur du village, certains particuliers ont profité de la présence de l'entreprise qui réalise les enrobés sur les trottoirs pour faire aménager leur entrée privée : Le conseil municipal doit prendre une délibération en vue de la refacturation de ces travaux.
- Une action citoyenne a eu lieu la semaine dernière en vue de désherber le cimetière = 20 personnes au moins étaient présentes. A cette époque, la pousse est rapide, et ces travaux seront à renouveler régulièrement. Une entreprise locale propose un désherbage chimique pour 250 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée vers 23h30.